



Nos compétences

Le coeur de métier des agents de développement social est la méthodologie de projets sociaux et la conduite de démarches participatives.

Le pôle Développement social des territoires étudie, au cas par cas, son implication en moyens humains, financiers, logistiques ou de communication, en fonction de la thématique, des compétences nécessaires pour la réflexion ou la mise en oeuvre du projet, du caractère novateur et pérenne de l'action.

► Vos contacts à la MSA

Pôle Développement social des territoires

02 40 41 39 90

developpement_territoires.blf@msa44-85.msa.fr

www.msa44-85.fr



vous accompagner

Développement social des territoires

Mieux vivre sur les territoires



© CCMSA service images / 44-85_ASS122_Depliant_DST_02.17 / Conception et impression MSA 44-85

N'hésitez pas à contacter votre MSA

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

MSA Loire-Atlantique - Vendée

33 boulevard Réaumur
85933 LA ROCHE SUR YON Cedex 9
2 impasse de l'Espéranto - Saint-Herblain
44957 NANTES Cedex 9
tél. 02 51 36 88 88
www.msa44-85.fr



L'essentiel & plus encore

www.msa44-85.fr



L'essentiel & plus encore



Le pôle Développement social des territoires : qu'est-ce que c'est ?

Ancrés dans les territoires ruraux, les agents de développement social mettent en adéquation les besoins des habitants et les enjeux politiques locaux. Leur mission : fédérer l'action des élus locaux, des associations et des structures sociales.

Pour être pris en compte par le pôle, les projets ou actions doivent s'inscrire dans la philosophie du développement social et de la promotion de la santé : la participation, le partenariat, la recherche de réponses pérennes sont les principaux critères d'engagement des agents de développement.

Nos objectifs

- ❖ Sensibiliser les publics pour leur permettre d'adopter des comportements favorables à la santé et au bien-être
- ❖ Accompagner les porteurs de projets par un soutien méthodologique, financier et opérationnel
- ❖ Former les intervenants de première ligne (stagiaires, bénévoles, professionnels en contact avec les publics)
- ❖ Participer à l'innovation sociale par la création et l'expérimentation de programmes

Nos publics

- ❖ Parents, jeunes, aînés
- ❖ Communes ou regroupements de communes
- ❖ Associations ou réseaux portant un objet de développement social

Nos thématiques d'intervention

- ❖ L'adaptation de l'habitat
- ❖ L'inclusion numérique
- ❖ Le déplacement solidaire et la mobilité accompagnée
- ❖ La parentalité et la citoyenneté des jeunes
- ❖ La santé et le bien-être
- ❖ L'accompagnement du vieillissement et des personnes handicapées vieillissantes
- ❖ Le développement des petites unités de vie

